



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/06/2025

AFFICHEE LE :

12/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

19 juin 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 18 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BO-HERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Kévin LEBRET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOIS

DELIBERATION N° DELIB-2025-186

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Le tableau des emplois décrit les postes permanents de la collectivité, qui sont nécessaires au bon fonctionnement des services. L'évolution des missions de la Ville et les mutations des services se traduisent régulièrement par des modifications des postes du tableau des emplois.

Urbanisme et aménagement durable : Les missions du directeur des transitions (poste n°358) ont évolué depuis la création du poste au début du mandat municipal. A l'occasion de la fin de détachement du directeur, le poste est transformé et spécialisé sur les sujets d'urbanisme et d'aménagement durable. Son rattachement hiérarchique évolue : il sera désormais sous l'autorité du directeur des services techniques dont l'intitulé évolue vers directeur du patrimoine et de l'aménagement durable.

Santé et développement local : La Ville avait recruté le 1er septembre 2022 et pour une durée de 3 ans une chargée de développement du quartier Charlotte CORDAY. Les missions associées à ce contrat de projet ont avancé rapidement, permettant de confier à l'agente le lancement de la politique santé de la Ville depuis l'été 2024.

Le bilan à l'issue de ces projets montre le besoin de créer un poste permanent pour assurer le bon fonctionnement des missions suivantes :

- coordination de la politique prévention santé (la phase de lancement étant terminée),
- pilotage des dispositifs de démocratie de proximité et d'animation sociale des quartiers.

Rentrée scolaire : Chaque année, le service périscolaire actualise ses besoins en recrutement pour la rentrée scolaire selon la fréquentation constatée dans l'année, justifiant plusieurs mouvements de postes. En parallèle, trois postes d'animateurs sur le temps du midi sont créés pour être spécifiquement affectés à l'accompagnement des enfants à besoins particuliers, en prévision d'éventuels besoins.

Ajustements de postes :

- Le poste n°379, d'initialement 31h hebdomadaires, effectuée en réalité depuis plusieurs années des heures complémentaires jusqu'à 35h. Le poste est modifié pour répondre à la réalité des besoins et stabiliser la situation de l'agent.
- A l'occasion d'une mutation de l'agent en poste, le poste n°263 est renommé directeur des sports et de l'événementiel et ouvert à la filière administrative en plus de la filière sportive, sa filière d'origine.
- Un poste d'assistante petite enfance est créé à la crèche (poste n°454) correspondant à un contrat en place depuis plusieurs années.
- Le service Accueil a repris depuis le 1^{er} septembre la gestion des locations de salle. Après 10 mois d'expérimentation, il apparaît que le poste n°396 initialement prévu à 28h réalise de manière permanente des heures complémentaires. Le poste doit donc évoluer vers un temps complet.
- Ressources humaines : A l'occasion du départ de l'une des agentes, la direction des ressources humaines se réorganise. Afin de diversifier les missions et répartir les savoirs et savoir faire sur différents postes, les missions de la gestionnaire santé, sécurité et conditions de travail sont réparties sur deux postes, qui se partagent le portefeuille d'agents d'un poste de gestionnaire paie carrière. En parallèle, le poste de responsable paie carrière et temps de travail évolue vers un poste de directrice adjointe aux ressources humaines, en charge de ces 3 agents, référente technique de la direction.

VU le code général de la fonction publique, dont son article L-313-1,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,
Considérant les avis du comité social territorial du 15 mai et du 17 juin 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE SUPPRIMER** le poste suivant à compter du 1^{er} juillet 2025 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
358	TRANSITIONS	Directeur des transitions	35h/35h	Grades d'attaché et attaché principal

- **DE MODIFIER** les postes suivants à compter du 1^{er} septembre 2025 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
412	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfance	Ancien : 23h/35h Nouveau : 25h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
443	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfance	Ancien : 23h/35h Nouveau : 25h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
348	RESSOURCES HUMAINES	Ancien : Responsable paie, carrière, temps de travail Nouveau : Directrice adjointe	35h/35h	Cadre d'emploi des rédacteurs
347	RESSOURCES HUMAINES	Ancien : Référente santé, sécurité et conditions de travail Nouveau : Gestionnaire paie carrière santé	35h/35h	Ancien : Cadre d'emploi des rédacteurs Nouveau : Cadre d'emploi des adjoints administratifs, grade de rédacteur
6	RESSOURCES HUMAINES	Ancien : Gestionnaire paie carrière temps de travail Nouveau : Gestionnaire paie carrière prévention	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs, grade de rédacteur

- **DE MODIFIER** les postes suivants à compter du 1^{er} juillet 2025 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
379	DFMG – ENTRETIEN DES LOCAUX	Agent d'entretien	Ancien : 31h/35h Nouveau : 35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques
263	DSAV	Ancien : Directeur des sports et de l'animation de la Ville Nouveau : Directeur des sports et de l'événementiel	35h/35h	Grades de conseiller et conseiller principal des APS Ajout : grades d'attaché et attaché principal, éducateurs des APS principaux de 2 ^{ème} et 1 ^{ère} classes
396	VIE CITOYENNE ET INSTITUTIONNELLE	Chargé d'accueil et d'identité	Ancien : 28h/35h Nouveau : 35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs

- **DE CRÉER** les postes suivants à compter du 1^{er} juillet 2025 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
452	DST / DPAD	Directeur adjoint de l'urbanisme et de l'aménagement durable	35h/35h	Grades d'attaché et d'ingénieur, de technicien principal 1 ^{re} classe et rédacteur principal de 1 ^{re} classe
453	DG	Coordinatrice santé et développement social local	35h/35h	Grade d'attaché
455	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfance	25h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
456	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfants à besoins particuliers	8h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation



457	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfants à besoins particuliers	8h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
458	DEEJ - ENFANCE	Animateur enfants à besoins particuliers	8h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation
454	DEEJ – Petite enfance - Crèche	Assistante petite enfance	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques

- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA